

LE HAVRE
LE HAVRE

10 FEVRIER 1965

Au Nouveau Musée des Beaux-Arts

Antoine GOLÉA s'est fait le défenseur lucide de la musique d'avant-garde

DANS le même temps où la grande nef du Nouveau Musée propose à la réflexion du visiteur les témoignages de l'orientation de pensée des jeunes artistes de notre temps, le célèbre critique musical, Antoine Goléa, se faisait guide pour un public de mélomanes que le mot de « musique d'avant-garde » n'avait point trop effrayé.

En le présentant, M. Reynold Arnould avait marqué combien « nous avons besoin » de « la certitude intérieure », de la « passion » qu'apporte une personnalité de culture aussi vaste, pour ne point perdre pied dans un univers sonore difficile à comprendre. Et

le conférencier de répondre que, à l'image de Pascal, aussi convulsionnée que puisse paraître l'évolution moderne, il « parait » en faveur de cette évolution organique comme susceptible de déboucher dans une forme d'expression nouvelle et riche, dont l'avenir seul mesurera toute la valeur.

L'incompréhension du public actuel pour la musique qui se crée actuellement n'est pas nouvelle, à ceci près pourtant que les mélomanes des siècles antérieurs n'écoulaient jamais que de la musique contemporaine. C'est la « nostalgie romantique » qui développa la notion de l'histoire

de l'art et a favorisé ce regard complaisant pour tout ce qui vient du Passé.

L'Art a subi le phénomène de l'accélération qui s'est déclenchée au XVIII^{ème} siècle pour s'aggraver de décade en décade ; les mentalités n'ont pas suivi au même rythme et le décalage est, lui aussi, responsable de cet écart qui s'est épaissi peu à peu entre les compositeurs et leur public.

La révolution essentielle de la musique du XX^{ème} siècle a été l'abandon du langage et des techniques qui avaient fait régner le principe de la tonalité sur 250 ans... Nous oublions, à notre tour que cette tonalité et ses lois n'ont rien d'éternel et qu'elles avaient elles-mêmes remplacé un autre langage musical : le régime « modal » du chant grégorien.

De façon limpide et patiente, Antoine Goléa démonte le mécanisme des deux courants qu'inaugurent notre siècle : d'une part un certain retour aux modes anciens et exotiques, d'autre, le foug des tonalités secouées déjà par Wagner est abandonné totalement par Schönberg... Ces deux courants cherchent aujourd'hui une certaine synthèse, mais l'atonalisme a, des deux, le plus terriblement brouillé les notions auditives et troublé nos habitudes.

L'absence totale de lois (1905-1913) est répudiée très vite pas Schönberg lui-même qui poursuit dix années durant ses recherches dont sortirent le dodécaphonisme. Après 1945, Pierre Boulez, Messiaen ont voulu imposer au rythme, à l'intensité, au timbre les

mêmes lois qui organisaient jusqu'ici la seule hauteur des sons dans « la série ». Carcan qui risque d'être aussi tyrannique que celui rejeté impatiemment cinquante ans plus tôt.

Les jeunes musiciens actuels tentent donc une nouvelle libération en s'attachant à la valeur expressive intrinsèque du timbre ou du rythme en dehors de toute architecture.

La musique électro-acoustique découvre à son tour un univers sonore inexploré, totalement nouveau et indéfini dans ses combinaisons.

Suit l'audition commentée de plusieurs œuvres sélectionnées elles aussi dans le cadre de la III^{ème} Biennale de Paris, reflet très large sur le plan géographique d'une unité de pensée. Parmi eux, un Français, J.-Claude Eloy, professeur de composition du Conservatoire national de Paris.

Œuvres dont, honnêtement, nous ne pouvons parler, admettant avec Antoine Goléa que, derrière l'impression de monotonie, la seule qui nous paraisse perceptible, sous toute la subtilité d'accents très différenciés qu'une longue accoutumance nous permettra de déceler peut-être à la longue.

Musique, comme peinture moderne qui, nous proposant de nouveaux modes de pensée, se montrent plus exigeantes relativement à l'attention et à la participation de l'auditeur ou du spectateur.

Tentons d'être au moins auditeurs et spectateurs de bonne volonté !

M. D.

LE HAVRE
LE HAVRE

10 FEVRIER 1965

11 Février, à 21 heures Musée M.D.C. FILMS D'ART

Jeudi 11 février à 21 heures au nouveau musée des Beaux-Arts aura lieu en présence de M. Edmond Langlois, adjoint au maire chargé des Affaires Culturelles, dans le cadre de l'Exposition des « Sélections de la Biennale de Paris », organisée par le Musée, une séance de cinéma où seront projetés des « Films d'Art » (16 et 35 mm) sélectionnés par le Jury de la Biennale.

— « Tassill N'Aljer », de J. D. Lajoux ;
— « Hieronimus Bosch », de F. Weyergans.

Entracte.

— « La Troisième Biennale de Paris », de J. Brissot ;
— « La Femme et l'Animal », de F. Farzaneh ;
— « Genèse d'un Buste », de O. Clouzot ;
— « Labyrinthe », de J. Lenica.

ENTREE GRATUITE

PARIS-NORMANDIE
ROUEN

10 FEVRIER 1965

Au nouveau musée FILMS D'ART

Le jeudi 11 février, à 21 h., au nouveau Musée des Beaux-Arts, aura lieu, en présence de M. Edmond Langlois, adjoint au maire chargé des Affaires culturelles, dans le cadre de l'Exposition des « Sélections de la Biennale de Paris », organisée par le Musée, une séance de cinéma, où seront projetés des films d'art (16 et 35 mm.) sélectionnés par le jury de la Biennale. Entrée gratuite.